

Le malade pria alors le P. Macaire de vouloir bien entendre sa confession générale. Les sentiments d'humilité et de componction avec lesquels il fit l'aveu de tout ce que put lui rappeler sa mémoire, se traduisirent par ses soupirs et ses larmes.

Après cette confession suprême, Fr. Félix fit entre les mains de son supérieur, selon les usages de l'Ordre, l'acte de *désappropriation* de toutes les choses considérées à son usage. Le dét. il n'en était pas grand : une méchante tunique un pauvre linge de corps, des sandales informes, la règle franciscaine, deux petits livres de piété, un bâton, quelques outils de cordonnier ; c'était tout. Humblement, il demanda à son supérieur de vouloir bien, par charité, lui laisser jusqu'à la fin l'usage de ce qu'il avait sur le corps. Quant aux quelques outils de cordonnier dont il s'était servi pour l'utilité des religieux et pour les pauvres, il pria qu'on voulut bien les réserver à son frère, en mémoire de lui.

Libre alors de toute préoccupation terrestre et du souvenir de ce qu'il appelait ses péchés, il réclama le saint Viatique. Pendant que le P. Macaire faisait préparer toutes choses, Fr. Félix, à demi couché sur son pauvre lit, les épaules appuyées contre la muraille nue, les yeux fermés, se préparait en silence à la visite de son Sauveur. Lorsqu'il entendit la clochette annonçant l'approche du cortège, d'un mouvement énergique, ce fervent adorateur de l'Eucharistie se jeta à bas de sa couche et se mit à genoux, la corde au cou, les mains croisées sur sa poitrine. C'est dans cette attitude d'humilité et de foi, le visage tout ruisselant de larmes de tendresse, qu'il reçut Celui dont l'amour était sa vie. Au moment de la communion, son visage se revêtit d'une indicible expression de bonheur ; tous les assistants en furent émerveillés et attendris.

( à suivre )

---

DIRECTEUR: A. L. MANGIN, PRETRE,  
A JEANNE d'ARC ( AYLMEER-EST.)